

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Occupations humaines et santé** **2020-2021**

Code S.ER.SO.2428.F.20	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	☒ module principal	☒ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
5 ECTS	☒ français

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)

☐ avoir suivi le(s) module(s)

☒ Pas de prérequis

☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.

Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.

Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager·ère·s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.

Buts

Sensibiliser les étudiant·e·s aux caractéristiques particulières de quelques occupations, à leur contexte et à leur importance pour les personnes qui s'y engagent.

Développer l'aptitude des étudiants·e·s à intervenir auprès des personnes ou des collectivités dans des engagements occupationnels divers.

Connaître les concepts, les démarches et les instruments d'évaluation des occupations humaines.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Répertoires occupationnels 4 ECTS (G. Clerc-Grimm, L. Decastel, A. Demaurex, J. Desrosiers, S. Oppliger, M. Steffen)

Unité 2. Modèle de l'occupation humaine 1 ECTS (D. Pouliot-Morneau)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, séminaires, exercices, travaux de groupes.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1. Répertoires occupationnels

60 périodes

1. Introduction aux sciences de l'occupation (8 périodes). Cours ex-cathédra où seront abordés l'état des connaissances sur les sciences de l'occupation tant du point de vue des différents courants d'analyse que des concepts développés.
2. Six thématiques en rapport avec la justice occupationnelle et une clientèle potentielle de l'ergothérapie sont développées et explorées par les étudiant·e·s: La vie en milieu carcéral, la consommation de produits licites et illicites, les réseaux sociaux, l'ennui en milieu institutionnel, la vie intime et la sexualité, la vie spirituelle. (24 périodes)
3. Participation des étudiant·e·s aux conférences du réseau de compétence OHS (8 périodes)
4. Travaux de groupe (8 périodes)
5. Présentation orales par groupe à la fin du semestre (12 périodes)

Unité 2. Modèle de l'occupation humaine

16 périodes

Le modèle de l'occupation humaine: concepts, démarches d'évaluation et d'intervention, instruments d'examen, exemples.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Démontrer sa capacité à saisir une approche occupationnelle.

Démontrer sa capacité à argumenter une pratique professionnelle centrée sur l'occupation.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Travaux en groupe sur une thématique de justice occupationnelle avec une présentation orale à la fin du semestre, valant 1/5 de la note du module; et un dossier écrit par groupe à remettre en semaine 27, valant 1/5 de la note du module.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Il est de la responsabilité des membres du groupe de contribuer équitablement aux travaux demandés. En cas d'absence lors de la présentation orale de son groupe à la fin du semestre, un travail supplémentaire pourra être demandé par la responsable de module.

Les présentations orales de groupe sont jugées sur la qualité scientifique et la pertinence du contenu choisi en lien avec la pratique ergothérapeutique.

Suite aux six thématiques présentées par les spécialistes, l'étudiant·e remplit un journal réflexif (1 page) afin de se positionner face à sa future pratique en ergothérapie. Six journaux doivent être complétés. La totalité des journaux vaut pour 2/5 de la note du module.

Unité 2. Examen à distance de 3 heures en semaine 27. L'examen est un dossier à déposer via moodle; il consiste à analyser une des cinq vignettes fournies durant le semestre. La note vaut 1/5 de la note du module.

7 Modalités de remédiation *

- ☒ remédiation possible
- ☐ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Unité 1: les journaux réflexifs et les dossiers d'analyse du séminaire sont complétés pour la semaine 33.
Unité 2: examen oral en semaine 33.

8 Remarques

Les unités d'enseignements sont notées au 1/10 de points. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des unités remédiées (notées au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Ouvrages généraux

Brown C. & Stoffel V. (2010). *Occupational Therapy in Mental Health: a vision for participation*. Philadelphia: F. A. Davis.

Hasselkus B. (2011). *The meaning of everyday occupation (2nd ed.)*. SLACK Incorporated.

Whiteford G. & Wright-St Clair V. (2004). *Occupation and practice in context*. Churchill Livingstone.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Répertoires occupationnels

Cole F. (2009). Mental Health and physical activity: enabling participation. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational therapy and mental health* (4th ed., pp. 277-303). Elsevier.

Cronin-Davis J. & Sainty M. (Eds.) (2012). *Occupational therapists' use of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline*. College of Occupational Therapists.

Lancaster J. & Chacksfield H. (2009). Substance misuse. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational therapy and mental health* (4th ed., pp. 535-557). Churchill Livingstone Elsevier.

McColl M. A. (2012). *Spirituality and Occupational Therapy* (2nd ed.). CAOT Publications.

Pizzie M. A. & Reitz, M. (2010). Promoting sexual health: an occupational perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), *Occupational therapy in the promotion of health and wellness* (3rd ed., pp. 307-328). F. A. Davis.

Verdonck M. C. & Ryan S. (2008). Mainstream Technology as an Occupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek ? *The British Journal of Occupational Therapy*, 71(6), 253-256.

Ouvrage spécifique au MOHO

Kielhofner G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application* (4th ed.). Lippincott Williams & Wilkins.

¹⁰Enseignants

G. Clerc-Grimm
L. Decastel
A. Demaurex
J. Desrosiers
S. Oppliger
D. Pouliot-Morneau
M. Steffen

Nom du responsable de module *

Julie DESROSIERS

Descriptif validé le *

31.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER